

Libye : l'UE proche d'un accord pour contrôler l'embargo en Méditerranée

PAR AGENCE FRANCE-PRESSE
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 23 MARS 2020

L'Union européenne espère être en mesure de reprendre fin mars son opération navale pour contrôler l'embargo de l'ONU sur les armes à destination de la Libye, mais un accord doit encore être trouvé avec l'Italie, a annoncé lundi le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell.

L'Union européenne espère être en mesure de reprendre fin mars son opération navale pour contrôler l'embargo de l'ONU sur les armes à destination de la Libye, mais un accord doit encore être trouvé avec l'Italie, a annoncé lundi le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell.

« Nous n'avons pas encore un accord à 100%, car il y a encore des difficultés pour la prise en charge des naufragés », a-t-il expliqué au cours d'un point de presse à l'issue d'une vidéoconférence avec les ministres des Affaires étrangères de l'UE.

« Mais la nouvelle opération, baptisée Irene, pourrait être lancée pour la fin du mois, si on montre un peu de bonne volonté », a-t-il assuré.

Irene doit succéder à Sophia, déclenchée en 2015 pour lutter contre les passeurs de migrants et le trafic d'armes en Libye et dont le mandat arrive à échéance le 31 mars.

La nouvelle opération aura un mandat différent. Il sera limité à la surveillance de l'embargo des Nations unies sur les armes et ses moyens navals et aériens interviendront dans des zones écartées des routes empruntées par les embarcations de migrants parties de Libye pour rejoindre l'Italie ou Malte.

Ce mandat aura une durée d'un an renouvelable et un point est prévu tous les quatre mois par les ministres pour examiner si cette opération militaire a un effet d'attraction pour les passeurs et si les bateaux engagés par les Etats membres doivent être repositionnés, a-t-on expliqué de source diplomatique

Le droit de la mer leur impose toutefois de porter secours aux naufragés. Mais l'Italie, qui commande actuellement Sophia, refuse de les laisser débarquer sur son territoire.

« L'Italie n'est pas disposée à permettre de débarquements dans ses ports », a averti le chef de la diplomatie italienne Luigi Di Maio dans un compte-rendu de la réunion avec ses homologues posté sur son compte Facebook.

« Il ne s'agit pas de vouloir être gentil ou méchant. Il s'agit tout simplement de mesurer nos forces et de les mettre toutes à la disposition de nos concitoyens ».

« L'Italie maintenant ne peut pas. L'Italie demande maintenant de l'aide et veut être aidée. Nous devons concentrer nos énergies sur l'endigement du virus, sur l'aide à nos médecins et nos infirmiers qui sacrifient leurs propres vies pour celles des autres », a-t-il expliqué.

L'Italie est à ce jour le pays de l'UE le plus touché par la pandémie et déplorait lundi 5.476 morts.

« Une solution peut être trouvée dans les prochains jours », a estimé Josep Borrell. Les ministres allemand et luxembourgeois des Affaires étrangères, Heiko Maas et Jean Asselborn, se sont également déclarés confiants au cours de leurs points de presse.

« Il reste une semaine et, en cas d'accord, la décision peut être entérinée par les Etats membres grâce à une procédure écrite », a expliqué un diplomate.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.